

Grand Est

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2016, dresse le bilan de la situation de chaque région.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des couples. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://www.agence-biomedecine.fr/annexes/bilan2017/accueil.htm>); figures AMP 1 à 2, 5 à 7, 11 à 12, 16 et tableau AMP99. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf). Il utilise les données 2011 du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des patients entre les régions.

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux de patients entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2016-2021 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh. Le plan prévoit en particulier d'atteindre l'autosuffisance nationale en don d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer 2014-2019. Dans ce cadre, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient, ces fiches régionales.

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2018.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2016 a été figée le 4 avril 2018.

En 2016, 102 centres clinico-biologiques et 90 laboratoires ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP. Parmi ces centres, un centre clinico-biologique (centre d'AMP du CHRU de Rennes) n'a transmis que partiellement ses données d'activité: seule l'activité de ponctions en vue de don d'ovocytes a pu être intégrée. Concernant l'activité de don d'ovocytes, les données de deux centres (centre hospitalier des 4 villes (site de Saint Cloud); CHU Amiens Salouel) sont intégrées bien qu'incomplètes.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du PMSI : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2016 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées.

Description des indicateurs***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2016.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2016 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Grand Est et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Grand Est sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des patients en AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance du nombre de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas toujours aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi par l'Agence est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à développer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer III prévoit la prise en compte de nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

ALSACE**Les centres**

La région Alsace compte 2 centres clinico-biologiques d'AMP à Strasbourg et à Schiltigheim, 10 laboratoires pratiquant l'insémination artificielle (1 de moins qu'en 2015), tous actifs en 2016 (tableau AMP2).

Le nombre de centres clinico-biologiques d'AMP en Alsace rapporté à la population des femmes en âge de procréer était inférieur à la moyenne nationale (0,6 centres pour 100 000 femmes en Alsace vs. 0,9 au niveau national).

Le nombre de laboratoires d'insémination (2,9 pour 100 000 femmes en âge de procréer) était supérieur à la moyenne nationale (1,7 pour 100 000 femmes en âge de procréer).

Sa population de femmes en âge de procréer représente 2,9% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation *in vitro* était comparable à celle décrite au niveau national, les femmes de 38 ans et plus représentant 26% dans la région versus 26% au niveau national (tableau AMP7).

L'activité

L'Alsace comportait une offre diversifiée. En 2016, l'ensemble des activités incluant le don de gamètes, l'accueil d'embryons, l'AMP en contexte viral et la préservation de la fertilité était disponible au sein de la région. Un centre assurait l'activité de don d'ovocytes, d'accueil d'embryons et l'AMP en contexte viral, 2 centres l'activité de préservation de la fertilité.

L'un des 4 centres de diagnostic préimplantatoire en France en 2016 était installé à Strasbourg.

L'activité des centres rapportée au nombre de femmes en âge de procréer de la région était supérieur à la moyenne nationale pour les inséminations (56 contre 43 en France) ; elle était inférieure à la moyenne nationale pour les FIV (avec ou sans ICSI) (45,6 en alsace contre 52,5 en France) et supérieure pour l'activité d'insémination et de FIV avec don de gamètes : 4,2 contre 2,5 pour les inséminations avec don de sperme, 1,4 contre 0,9 en France pour les FIV avec don de sperme et 1,5 en alsace contre 0,8 en France pour le don d'ovocytes) (Tableau AMP5).

CHAMPAGNE-ARDENNE**Les centres**

La région Champagne-Ardenne disposait de 3 centres clinico-biologiques d'AMP et 3 laboratoires ne pratiquant que l'insémination artificielle, tous actifs en 2016 (tableau AMP2). Le nombre de centres clinico-biologiques d'AMP rapportés à la population des femmes en âge de procréer était supérieur à la moyenne nationale (1,3 centres pour 100 000 femmes versus 0,9). Le nombre de laboratoires d'insémination était supérieur à la moyenne nationale (2,6 contre 1,7 pour 100 000 femmes en âge de procréer).

Sa population de femmes en âge de procréer représente 1,9% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

L'activité

En 2016, la région Champagne-Ardenne offre une activité de don de gamètes et de préservation de la fertilité. Toutefois l'accueil d'embryons et l'AMP en contexte viral ne sont pas disponibles au sein de la région.

La répartition des femmes prises en charge en fécondation in vitro était différente de celle décrite au niveau national, les femmes sont plus jeunes (les femmes de moins de 30 ans représentant 25% contre 19% au niveau national (tableau AMP7).

L'activité de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était plus élevée que la moyenne nationale pour l'activité intraconjugale d'insémination (53 contre 43 pour 10 000 femmes en âge de procréer) pour la FIV (61.5 contre 52.5 au niveau national). Concernant l'activité d'AMP à partir de don de gamètes, l'activité d'insémination à partir de don de sperme était supérieure à la moyenne nationale (5.3 contre 2.5), l'activité de FIV à partir de don de sperme était un peu inférieure à la moyenne (0.76 contre 0.88), en revanche l'activité de FIV à partir de don d'ovocytes était très peu développée comparée à la moyenne nationale (0.04 contre 0.79) (Tableau AMP5).

LORRAINE**Les centres**

La région Lorraine compte 4 centres clinico-biologiques d'AMP et 2 laboratoires ne pratiquant que l'insémination artificielle, tous actifs en 2016 (tableau AMP2).

Le nombre de centres clinico-biologiques d'AMP en Lorraine rapporté à la population des femmes en âge de procréer était comparable à la moyenne nationale (1.0 centres pour 100 000 femmes en Lorraine versus 0,9 au niveau national). Le nombre de laboratoires d'insémination (1,5 pour 100 000 femmes en âge de procréer) était proche de la moyenne nationale (1,7 pour 100 000 femmes en âge de procréer).

Sa population de femmes en âge de procréer représente 3,4% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

L'activité

La Lorraine comporte une offre diversifiée mais répartie au sein des différentes structures, aucune n'offrant l'ensemble de l'offre. En 2016, l'ensemble des activités incluant le don de gamètes, l'accueil d'embryons, l'AMP en contexte viral et la préservation de la fertilité était disponible au sein de la région.

La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation in vitro indique que la part des femmes de moins de 30 ans était plus élevée qu'au niveau national (23% vs. 19%) (tableau AMP7).

COMMENTAIRES : Grand Est

L'activité des centres rapportée au nombre de femmes en âge de procréer de la région était proche de la moyenne pour l'activité d'insémination (40.5 contre 42.8) mais inférieure pour l'activité de FIV (38.4 contre 52.5). L'activité d'insémination avec don de sperme (2.4 contre 2.5) et de FIV avec don de sperme (0.99 contre 0.88) étaient proches de la moyenne nationale mais l'activité de FIV avec don d'ovocytes était très faible (0.05 contre 0.75) (Tableau AMP5)

La région Grand-Est

Dans l'ensemble, l'activité d'AMP dans la région Grand-Est était proche de la moyenne nationale pour l'activité intraconjugale et avec don de sperme (Tableau AMP5).

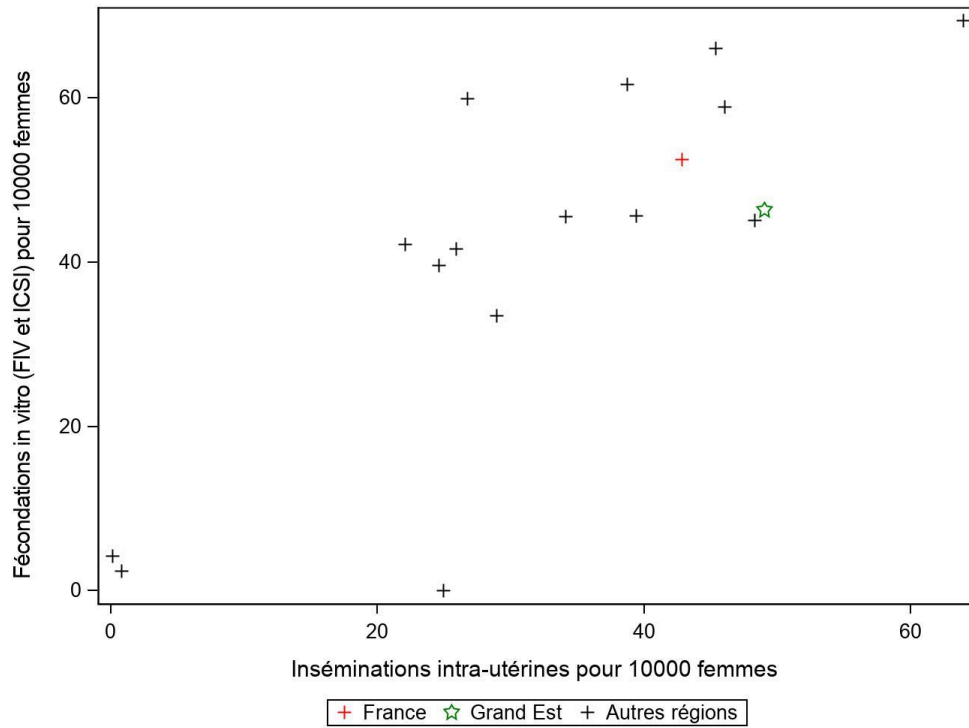
Les flux

89% des femmes prises en charge pour une ponction dans cette région étaient domiciliées dans la région.

96% des femmes de la région prises en charge pour une ponction l'ont été dans la région elle-même.

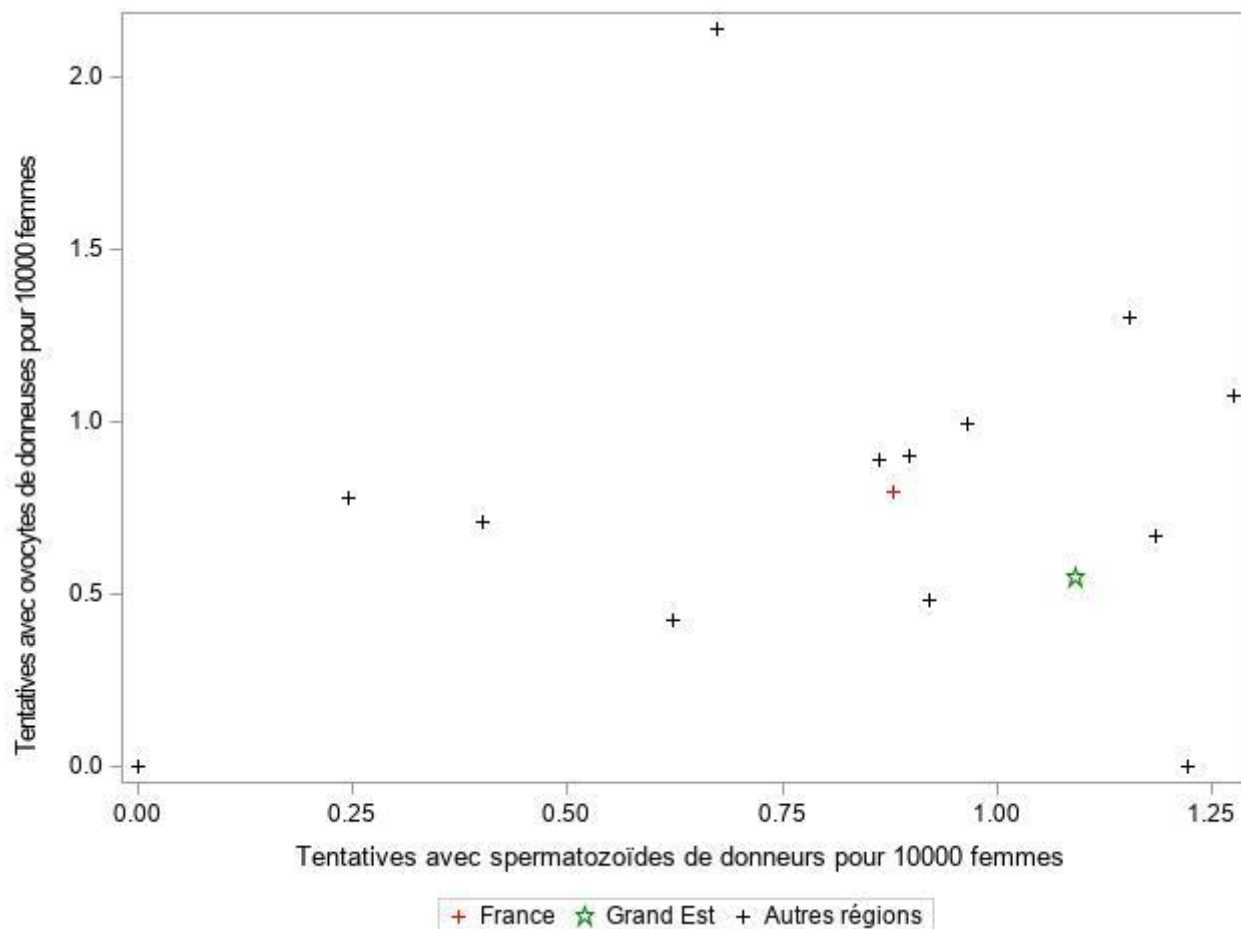
En conclusion, l'offre était diversifiée, le nombre et le volume global des activités permettent de répondre aux besoins de la région hormis pour le don d'ovocytes.

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2016

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 556 470	100,0%	.
Grand Est	952 144	8,2%	100%
-Alsace	336 181	2,9%	35,3%
-Champagne-Ardenne	222 784	1,9%	23,4%
-Lorraine	393 179	3,4%	41,3%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2016 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral**
Alsace	6701_6701	SCHILTIGHEIM	CMCO / CMCO	X	X	X	X	X	X	X
	6703B	STRASBOURG	LBM KLUMPP	X						
	6705B	STRASBOURG	LBM DES VOSGES	X						
	6706B	STRASBOURG	LBM DU BETHESDA SLEIDAN	X						
	6707B	HAGUENAU	LBM CENTRAL	X						
	6802_6802	MULHOUSE	FONDATION DU DIACONAT / LBM DU DIACONAT	X	X					

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral**
Champagne-Ardenne	6803B	COLMAR	LBM BARRAND ALSACE	X						
	6805B	MULHOUSE	CH DE MULHOUSE	X					X	
	6806B	MULHOUSE	LBM PEGON	X						
	6809B	COLMAR	LABORATOIRE LENYS	X						
	0801B	CHARLEVILLE-MEZIERES	HOPITAL MANCHESTER	X						
	0801_5103	CHARLEVILLE-MEZIERES	HOPITAL MANCHESTER / LBM BIOXA SITE PORTE DE PARIS	X	X					
	0802B	CHARLEVILLE-MEZIERES	LBM BIO ARD' AISNE	X						
	1001B	TROYES	LBM DYNALAB	X						
Lorraine	5101_5101	REIMS	CHU DE REIMS HOPITAL MAISON BLANCHE / CHU DE REIMS - HOPITAL MAISON BLANCHE	X	X	X	X		X	
	5102_5103	REIMS	POLYCLINIQUE DE COURLANCY / LBM BIOXA SITE PORTE DE PARIS	X	X					
	5401_5401	NANCY	CHRU NANCY MATERNITE / CHRU NANCY MATERNITE	X	X	X		X	X	X
	5403_5403	NANCY	POLYCLINIQUE MAJORELLE / LBM LABORATOIRE ATOUTBIO	X	X				X	X
	5501B	BAR-LE-DUC	LBM SYNDIBIO MONVOISIN	X						

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral**
	5706B	SARREGUEMINES	LBM MEDILAB EST	X						
	5707_5707	ARS-LAQUENEXY	CHR DE MERCY / ESPACEBIO	X	X		X		X	
	8802_8802	EPINAL	POLYCLINIQUE LA LIGNE BLEUE / LBM ANALYSIS LEFAURE PETIT	X	X					

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

** L'activité en contexte viral des laboratoires d'insémination n'a pas été colligée

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2016

				Intraconjugale			
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*
Alsace	6701_6701	SCHILTIGHEIM	CMCO / CMCO	422	160	854	764
	6703B	STRASBOURG	LBM KLUMPP	167	.	.	.
	6705B	STRASBOURG	LBM DES VOSGES	145	.	.	.
	6706B	STRASBOURG	LBM DU BETHESDA SLEIDAN	144	.	.	.
	6707B	HAGUENAU	LBM CENTRAL	133	.	.	.
	6802_6802	MULHOUSE	FONDATION DU DIACONAT / LBM DU DIACONAT	224	98	422	207
	6803B	COLMAR	LBM BARRAND ALSACE	129	.	.	.
	6805B	MULHOUSE	CH DE MULHOUSE	168	.	.	.
	6806B	MULHOUSE	LBM PEGON	116	.	.	.
	6809B	COLMAR	LABORATOIRE LENYS	235	.	.	.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale			
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC
Champagne-Ardenne	0801B	CHARLEVILLE-ME ZIERES	HOPITAL MANCHESTER	27	.	.	.
	0801_5103	CHARLEVILLE-ME ZIERES	HOPITAL MANCHESTER / LBM BIOXA SITE PORTE DE PARIS	49	24	109	68
	0802B	CHARLEVILLE-ME ZIERES	LBM BIO ARD' AISNE	26	.	.	.
	1001B	TROYES	LBM DYNALAB	72	.	.	.
	5101_5101	REIMS	CHU DE REIMS HOPITAL MAISON BLANCHE / CHU DE REIMS - HOPITAL MAISON BLANCHE	54	50	95	54
	5102_5103	REIMS	POLYCLINIQUE DE COURLANCY / LBM BIOXA SITE PORTE DE PARIS	961	176	918	504

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale			
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
					.	FIV hors ICSI	ICSI
Lorraine	5401_5401	NANCY	CHRU NANCY MATERNITE / CHRU NANCY MATERNITE	257	28	280	268
	5403_5403	NANCY	POLYCLINIQUE MAJORELLE / LBM LABORATOIRE ATOUTBIO	322	137	236	180
	5501B	BAR-LE-DUC	LBM SYNDIBIO MONVOISIN	51	.	.	.
	5706B	SARREGUEMINES	LBM MEDILAB EST	83	.	.	.
	5707_5707	ARS-LAQUENEXY	CHR DE MERCY / ESPACEBIO	731	288	436	428
	8802_8802	EPINAL	POLYCLINIQUE LA LIGNE BLEUE / LBM ANALYSIS LEFAURE PETIT	150	46	60	11
Total Région Grand Est				4666	1007	3410	2484

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2016

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*							
Alsace	6701_6701	SCHILTIGHEIM	CMCO / CMCO	55	.	33	24	49	18	15
	6703B	STRASBOURG	LBM KLUMPP	0
	6705B	STRASBOURG	LBM DES VOSGES	0
	6706B	STRASBOURG	LBM DU BETHESDA SLEIDAN	0
	6707B	HAGUENAU	LBM CENTRAL	0
	6802_6802	MULHOUSE	FONDATION DU DIACONAT / LBM DU DIACONAT	0	7	8	3	.	.	0
	6803B	COLMAR	LBM BARRAND ALSACE	0
	6805B	MULHOUSE	CH DE MULHOUSE	85
	6806B	MULHOUSE	LBM PEGON	0
	6809B	COLMAR	LABORATOIRE LENYS	0

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI	TEC
Champagne-Ardenne	0801B	CHARLEVILLE-MEZIERES	HOPITAL MANCHESTER	0	
	0801_5103	REIMS	HOPITAL MANCHESTER / LBM BIOXA SITE PORTE DE PARIS	20	.	4	1	.	.	0
	0802B	CHARLEVILLE-MEZIERES	LBM BIO ARD' AISNE	0
	1001B	TROYES	LBM DYNALAB	0
	5101_5101	REIMS	CHU DE REIMS HOPITAL MAISON BLANCHE / CHU DE REIMS - HOPITAL MAISON BLANCHE	43	1	2	.	1	1	0
	5102_5103	REIMS	POLYCLINIQUE DE COURLANCY / LBM BIOXA SITE PORTE DE PARIS	54	.	10	7	.	.	0

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI	TEC
Lorraine	5401_5401	NANCY	CHRU NANCY MATERNITE / CHRU NANCY MATERNITE	20	.	7	7	.	.	9
	5403_5403	NANCY	POLYCLINIQUE MAJORELLE / LBM LABORATOIRE ATOUTBIO	7	.	9	10	.	.	0
	5501B	BAR-LE-DUC	LBM SYNDIBIO MONVOISIN	0
	5706B	SARREGUEMINES	LBM MEDILAB EST	0
	5707_5707	ARS-LAQUENEXY	CHR DE MERCY / ESPACEBIO	51	.	17	12	2	3	0
	8802_8802	EPINAL	POLYCLINIQUE LA LIGNE BLEUE / LBM ANALYSIS LEFAURE PETIT	18	2	4	.	.	.	0
Total Région Grand Est				353	10	94	64	52	22	24

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2016

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer				
		France	Grand Est	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Origine des gamètes	Technique					
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	42.83	49.01	56.01	53.37	40.54
	FIV hors ICSI	17.23	10.58	7.67	11.22	12.69
	ICSI	35.24	35.81	37.96	50.36	25.74
	TEC	27.42	26.09	28.88	28.10	22.56
Don de sperme	Insémination intra-utérine	2.48	3.71	4.16	5.25	2.44
	FIV hors ICSI	0.13	0.11	0.21	0.04	0.05
	ICSI	0.75	0.99	1.22	0.72	0.94
	TEC	0.44	0.67	0.80	0.36	0.74
	Insémination intra-cervicale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.04
	ICSI	0.75	0.55	1.46	0.04	0.05
	TEC	0.33	0.23	0.54	0.04	0.08
Accueil d'embryons	TEC	0.13	0.25	0.45	0.00	0.23

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives [1] et nombre d'enfants nés vivants en 2016

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	49498	5688	100%	100%
		FIV hors ICSI	19913	3847	100%	100%
		ICSI	40722	7853	100%	100%
		TEC	31693	6030	100%	100%
	Grand Est	Insémination intra-utérine	4666	561	9,43%	9,86%
		FIV hors ICSI	1007	207	5,06%	5,38%
		ICSI	3410	611	8,37%	7,78%
		TEC	2484	519	7,84%	8,61%
	-Alsace	Insémination intra-utérine	1883	241	3,80%	4,24%
		FIV hors ICSI	258	41	1,30%	1,07%
		ICSI	1276	228	3,13%	2,90%
		TEC	971	200	3,06%	3,32%
	-Champagne-Ardenne	Insémination intra-utérine	1189	118	2,40%	2,07%
		FIV hors ICSI	250	64	1,26%	1,66%
		ICSI	1122	164	2,76%	2,09%
		TEC	626	120	1,98%	1,99%
	-Lorraine	Insémination intra-utérine	1594	202	3,22%	3,55%
		FIV hors ICSI	499	102	2,51%	2,65%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		ICSI	1012	219	2,49%	2,79%
		TEC	887	199	2,80%	3,30%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	2870	590	100%	100%
		FIV hors ICSI	145	28	100%	100%
		ICSI	872	208	100%	100%
		TEC	510	109	100%	100%
		Insémination intra-cervicale	0	0	100%	100%
	Grand Est	Insémination intra-utérine	353	61	12,3%	10,3%
		FIV hors ICSI	10	3	6,90%	10,7%
		ICSI	94	27	10,8%	13,0%
		TEC	64	17	12,5%	15,6%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
	-Alsace	Insémination intra-utérine	140	30	4,88%	5,08%
		FIV hors ICSI	7	2	4,83%	7,14%
		ICSI	41	10	4,70%	4,81%
		TEC	27	4	5,29%	3,67%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
	-Champagne-Ardenne	Insémination intra-utérine	117	20	4,08%	3,39%
		FIV hors ICSI	1	1	0,69%	3,57%
		ICSI	16	8	1,83%	3,85%
		TEC	8	2	1,57%	1,83%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France	
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.	
		-Lorraine	Insémination intra-utérine	96	11	3,34%	1,86%
			FIV hors ICSI	2	.	1,38%	.
			ICSI	37	9	4,24%	4,33%
			TEC	29	11	5,69%	10,1%
			Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	50	13	100%	100%	
		ICSI	872	159	100%	100%	
		TEC	381	59	100%	100%	
	Grand Est	ICSI	52	8	5,96%	5,03%	
		TEC	22	3	5,77%	5,08%	
	-Alsace	ICSI	49	7	5,62%	4,40%	
		TEC	18	2	4,72%	3,39%	
	-Champagne-Ardenne	ICSI	1	.	0,11%	.	
		TEC	1	0	0,26%	0,00%	
	-Lorraine	ICSI	2	1	0,23%	0,63%	
		TEC	3	1	0,79%	1,69%	

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Accueil d'embryons	France	TEC	154	25	100%	100%
	Grand Est	TEC	24	3	15,6%	12,0%
	-Alsace	TEC	15	3	9,74%	12,0%
	-Champagne-Ardenne	TEC	0	0	0,00%	0,00%
	-Lorraine	TEC	9	0	5,84%	0,00%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2016

		France	Grand Est	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	18,6%	22,2%	20,5%	24,9%	21,5%
	30-34 ans	33,3%	35,6%	36,1%	36,3%	34,4%
	35-37 ans	21,4%	18,7%	19,6%	16,1%	20,0%
	38-39 ans	12,0%	10,5%	9,2%	10,4%	11,9%
	>=40 ans	14,4%	12,0%	11,6%	12,2%	12,2%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,8%	77,8%	83,8%	81,9%	67,7%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	25,1%	20,2%	12,0%	4,6%	42,7%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	1,6%	2,3%	2,8%	1,3%	2,7%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	1,4%	1,0%	2,5%	0,1%	0,2%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,2%	0,4%	0,6%	0,0%	0,4%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,3%	0,1%	0,4%	.	.
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,3%	1,0%	1,8%	.	1,0%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2016

		2014	2015	2016	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	242	255	363
		Grand Est	15	17	25
		-Alsace	7	7	15
		-Champagne-Ardenne	2	4	3
		-Lorraine	6	6	7
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	2450	2382	1760
		Grand Est	199	141	148
		-Alsace	63	17	21
		-Champagne-Ardenne	52	47	50
		-Lorraine	84	77	77

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

			2014	2015	2016
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	500	540	746
		Grand Est	27	35	60
		-Alsace	16	23	40
		-Champagne-Ardenne	2	3	7
		-Lorraine	9	9	13
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	871	801	931
		Grand Est	55	43	106
		-Alsace	50	39	61
		-Champagne-Ardenne	0	0	20
		-Lorraine	5	4	25
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	861	818	968
		Grand Est	60	80	131
		-Alsace	47	65	113
		-Champagne-Ardenne	0	6	11
		-Lorraine	13	9	7

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2014	2015	2016	
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	131	137	142
		Grand Est	13	24	18
		-Alsace	6	18	12
		-Champagne-Ardenne	0	0	0
		-Lorraine	7	6	6
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	138	128	138
		Grand Est	20	20	21
		-Alsace	8	11	12
		-Champagne-Ardenne	0	0	0
		-Lorraine	12	9	9

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2016

		France	Grand Est	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4727	413	231	56	126
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	53545	9632	4649	875	4108
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	1323	73	30	17	26
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	3292	173	62	30	81
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	124	2	0	2	0
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	637	8	5	3	0
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	299	21	7	3	11
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	2845	235	100	48	87

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2016

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	160442	71.7	29620	13.2	33774	15.1	223836	100
	Couples	53947	72.5	9447	12.7	10993	14.8	74387	100
Grand Est	Embryons	12246	67.9	4373	24.2	1420	7.9	18039	100
	Couples	4124	70.1	1308	22.2	452	7.7	5884	100
-Alsace	Embryons	2464	59.7	1209	29.3	457	11.1	4130	100
	Couples	1027	64.5	386	24.2	179	11.2	1592	100
-Champagne-Ardenne	Embryons	4465	77.1	1327	22.9	0	0.0	5792	100
	Couples	1463	77.4	426	22.6	0	0.0	1889	100
-Lorraine	Embryons	5317	65.5	1837	22.6	963	11.9	8117	100
	Couples	1634	68.0	496	20.6	273	11.4	2403	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2016

	Grand Est	Moyenne des régions
Flux entrants*	16,2%	9,8%
Flux sortants**	9,2%	38,6%

* Part des femmes résidant hors de la région Grand Est parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Grand Est

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Grand Est parmi les femmes résidant en Grand Est

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2016 dans la région Grand Est pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Grand Est	Femmes hospitalisées en		
		Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
	%	%	%	%
Lorraine	36.88	9.57	1.94	96.43
Alsace	31.11	80.29	.	0.79
Champagne-Ardenne	20.75	0.07	73.18	1.27
Picardie	6.01	0.07	21.59	.
Franche-Comté	1.50	3.63	.	0.32
Ile-de-France	1.10	0.98	2.42	0.16
Rhône-Alpes	0.48	1.19	.	0.08
Nord - Pas-de-Calais	0.46	1.05	0.10	0.08
Hors France	0.38	0.42	.	0.63
Bourgogne	0.24	0.35	0.39	.
Pays de la Loire	0.21	0.49	.	0.08
Centre-Val-de-Loire	0.16	0.35	.	0.08
Midi-Pyrénées	0.11	0.14	0.10	0.08
Aquitaine	0.11	0.14	0.19	.
Bretagne	0.08	0.14	0.10	.
Languedoc-Roussillon	0.08	0.21	.	.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.05	0.14	.	.
Poitou-Charentes	0.05	0.14	.	.
Auvergne	0.05	0.14	.	.
Basse-Normandie	0.05	0.14	.	.
Haute-Normandie	0.05	0.14	.	.
Corse	0.03	0.07	.	.
La Réunion	0.03	0.07	.	.
Inconnue	0.03	0.07	.	.
Total	100.00	100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Grand Est ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2016.

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Grand Est	Femmes résidant en		
		Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
	%	%	%	%
Alsace	37.41	97.79	0.11	9.82
Lorraine	36.13	0.85	1.84	87.24
Champagne-Ardenne	22.56	.	86.90	1.43
Ile-de-France	1.72	0.68	4.60	0.79
Bourgogne	1.42	0.09	5.29	0.14
Rhône-Alpes	0.20	0.09	0.23	0.29
Franche-Comté	0.17	0.34	0.11	0.07
Picardie	0.09	.	0.34	.
Centre-Val-de-Loire	0.06	.	0.11	0.07
Languedoc-Roussillon	0.06	0.09	.	0.07
Nord - Pas-de-Calais	0.06	.	0.23	.
Aquitaine	0.03	0.09	.	.
Pays de la Loire	0.03	.	.	0.07
Auvergne	0.03	.	0.11	.
Limousin	0.03	.	0.11	.
Total	100.00	100.00	100.00	100.00